

Activité (déconnectée) - Peut-on tout dire sur Internet ?

TOUTES LES FICHES

par Nothing 2hide



PUBLIC



PARTICIPANTS



ANIMATEURS



NIVEAU



PRÉPARATION



ACTIVITÉ

Description

Une animation de débat pour comprendre la liberté d'expression et le comportement respectueux que l'on doit avoir sur Internet

Objectifs

Netiquette
Citoyenneté numérique
Respect en ligne
Liberté d'expression

Matériel

Feuilles
Stylos
Tableau blanc
Scotch
Patafix

Contenus utilisés

Étiquette à imprimer

Pré-requis

Aucun

WORKFLOW

1

Introduction

A travers deux petites activités, l'objectif est de pouvoir aborder les notions relatives à la liberté d'expression en ligne et du respect de soi et des autres. Cela à travers un débat mouvant autour de ce que l'on peut dire ou pas sur Internet, puis autour du sujet plus large qu'est la liberté d'expression et des lois qui existent à ce propos.

2

Débat mouvant

Commencer par un débat mouvant pour aborder ce que l'on peut dire ou non sur Internet. Cet exercice va permettre de mettre à plat les règles de base, et de justifier du niveau de connaissance et de perception des participant.e.s.

Pour cela, imprimer les étiquette proposées ci-dessous et les placer dans un récipient qui servira de pioche. Chacun.e leur tour les participant.e.s vont piocher au hasard une étiquette, et la lire à voix haute pour l'ensemble du groupe. Puis commencer le débat mouvant.

Le débat mouvant, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un débat dans lequel les participant.e.s prendront part physiquement. Ielles se déplaceront dans l'espace en fonction de leur réponse (d'accord/neutre/pas d'accord).

Par exemple, ielles se placeront en ligne : pour répondre « d'accord » ielles feront un pas en avant, pour « neutre » ielles resteront sur place et pour « pas d'accord », un pas en arrière.

Pour cette première phase, les participant.e.s ne parlent pas pour ne pas s'influencer les uns les autres. Dans un second temps les participant.e.s s'expriment sur la question posée en expliquant leurs choix.

Conseil médiation

Les affirmations proposées ci-dessous sont des exemples testés par nos médiateur.rice.s, nous savons donc qu'elles suscitent bien le débat. Cela ne vous empêche pas de créer vos propres affirmations ! En revanche, nous vous conseillons de choisir des affirmations qui n'ont pas de réelle réponse (pour créer un débat) et surtout de les tester avant (avec vos collègues, vos amis, votre famille...) pour vous assurer qu'elles fonctionnent bien pour ce type d'animation.

Je peux dire des mensonges à propos d'une personne de ma classe	Je peux me moquer d'un de mes camarades parce qu'il est différent
Je peux publier ce que je veux sur les réseaux sociaux	Je peux faire une blague à propos du président de la République
Je peux publier ce que je veux sur les réseaux sociaux si je suis anonyme (avec un pseudo)	Je peux manifester dans la rue sans demander la permission
Je ne peux pas dire à quelqu'un que je ne veux pas qu'il soit mon ami	Je peux critiquer les vêtements d'un copain
Je ne peux pas dire à une camarade qu'elle ne peut pas jouer avec moi et mes copains parce que c'est une fille	Je ne peux pas faire une caricature de mon professeur

3

Définition de la liberté d'expression et de ses limites

Pour cette deuxième partie, revenir avec les participant.e.s sur la définition de la liberté d'expression.

Article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme, tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

Demander aux participant.e.s ce qu'ils ou elles comprennent de cette définition. Revenir sur les termes qui ne sont pas clairs et revenir sur l'origine de cette déclaration si besoin : ce texte a été écrit en 1789 pendant la Révolution française et n'est pas juste un bout d'histoire de France puisque cette déclaration est bien vivante car inscrite dans le préambule de la Constitution de la Ve République. Les droits des citoyens français sont régis (entre autres) par ce texte. Pour en savoir plus, [demander à Wikipédia](#)

!

Expliquer que pour respecter la liberté d'expression en France, la loi a établi plusieurs règles :

- Limite 1 – Ne pas porter atteinte à la vie privée et au droit à l'image d'autrui
- Limite 2 – Ne pas tenir certains propos interdits par la loi : l'incitation à la haine raciale, ethnique ou religieuse, l'apologie de crimes de guerre ou du terrorisme, les propos discriminatoires en raison d'orientations sexuelles ou d'un handicap, l'incitation à l'usage de produits stupéfiants, le négationnisme.
- Limite 3 – Ne pas tenir de propos diffamatoires : tout propos qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération d'une personne.
- Limite 4 – Ne pas tenir de propos injurieux : l'injure se définit comme toute expression outrageante, terme de mépris ou invective qui ne renferme l'imputation d'aucun fait.

Pour mettre en pratique ces lois diviser les participant.e.s en quatre groupes et attribuer à chaque groupe une des limites énoncées ci-dessus. Il y aura donc :

- un groupe "vie privée et droit à l'image",
- un groupe "propos interdits par la loi",
- un groupe "propos diffamatoires"
- et un groupe "propos injurieux".

Disposer les étiquettes ci-dessous sur une table au centre. Chaque étiquette contient une phrase ou un cas qui entre dans un ou plusieurs cas prévus par les limites énoncées ci-dessus. Tout le monde consulte les étiquettes, et chaque groupe doit rapatrier vers sa table les cas qui concernent sa limite. Ils et elles sont bien sur invité.e.s à réfléchir tous.tes. ensemble !

A la fin de cette activité chaque groupe doit énoncer à haute voix les étiquettes qui concernent la limite qui lui a été attribuée.

Variante

Plutôt que d'organiser le travail en groupe, il est possible de l'organiser collectivement : sur un Paperboard dessiner 4 colonnes, une pour chaque limite. Distribuer les étiquettes une par une aux participant.e.s jusqu'à ce qu'il n'en reste plus. Chaque participant.e.s va venir scotcher ou patafixer une étiquette qui lui aura été distribuée dans l'une des 4 colonnes et expliquer pourquoi il a choisi la colonne en question.

Il y a trop de noirs
dans l'équipe des
Diabls Rouges

Il parait que Sophie
a des poux

Le prof de français
a le Sida

Les homosexuels
devraient être en
prison

Ils sont tous bêtes
en 2ndeB

Olivia, qui est dans
mon cours de théâtre
cache qu'elle est
enceinte

Elsa a publié une photo de
Lola sur Facebook où elle
vomit dans les toilettes
après avoir trop bu. Lola
ne le sait pas.

Nathan publie une photo sur
les réseaux sociaux. C'est sa
prof de maths, qu'il a croisé
sur la plage en maillot de bain

Sous le couvert de l'anonymat, Martin et Juliette envoient des courriels de menaces à Mounia, une fille qu'ils n'aiment pas. Ils écrivent des insultes à son sujet sur leur blog et envoient des courriels haineux à leurs amis au sujet de Mounia. Plusieurs fois, Juliette lui envoie des SMS lui disant qu'elle est nulle et qu'elle n'a pas fini de souffrir. Mounia ne sait pas qui lui envoie ces SMS, mais elle a peur et ne veut plus aller à l'école. Juliette se justifie : « Je déteste cette fille, j'ai le droit de m'exprimer ! »

A. rédige un article dans lequel il démontre que l'Holocauste « n'a jamais existé », et y ajoute des commentaires insultants et racistes au sujet des juifs. Il partage ce contenu sur son blog personnel et sur plusieurs sites web antijuifs. Il le poste également sur des wikis en ligne, le présentant comme des informations scientifiques

Alain a volé dans la
caisse (alors que ce
n'est pas vrai)

Critiquer un homme
politique pour ses idées

Appeler les
entreprises à ne
pas engager les «
blonds»

Critiquer un professeur
sur sa manière de
donner cours